



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DEPARTEMENT DU NORD
SERVICE DEPARTEMENTAL DES IMPOTS FONCIERS DU NORD

**TOURNEE GENERALE
DE CONSERVATION CADASTRALE**

**M(me) le Maire de la Commune
de HERRIN**
Le 21/01/2025

J'ai l'honneur de vous faire connaître que :

Prénom/NOM : Guillaume FLAN Grade : Technicien géomètre

se rendra dans votre commune du 01/02/2025 au 31/03/2025, pour procéder aux opérations annuelles de la tournée générale de conservation cadastrale concourant à la mise à jour du plan cadastral ainsi qu'à la fiabilisation des bases d'imposition des taxes foncières sur les propriétés bâties et non-bâties.

Vous trouverez sous ce pli une affiche destinée à aviser les contribuables et les propriétaires fonciers des dates des opérations. Je vous prie de la faire placarder aux lieux accoutumés.

Il vous est aussi possible de diffuser cette information via votre site.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le directeur régional des finances publiques

L'INSPECTRICE/EUR





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TOURNÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION CADASTRALE

DÉPARTEMENT

du NORD

COMMUNE

de HERRIN

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que le géomètre du cadastre se rendra dans la commune de HERRIN pour effectuer la tournée générale de conservation cadastrale.

Du 01/02/2025 au 31/03/2025

Le géomètre du cadastre, M Guillaume FLAN, accompagné éventuellement de son aide, est autorisé à pénétrer dans les propriétés privées suivant arrêté préfectoral du 29/06/2022. Le géomètre est porteur d'une ampliation de cet arrêté ainsi que d'une carte professionnelle délivrée par le directeur régional des finances publiques qu'il présentera à toute demande.

Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

A LILLE , le 27/01/2025